



COLLOQUE ANNUEL DE LA CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ 3.0 . NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES ÉCHELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

27, 28 ET 29 MAI 2015 À STRASBOURG



Atelier 3

Culture numérique, citoyenneté et politique éducative.

Animateurs :

- *Pierre Sineux, président de l'université de Caen-Basse Normandie*
- *Michèle Drechsler, inspectrice, conseillère TICE du recteur, rectorat Orléans - Tours*

Poser la question de la relation entre numérique et citoyenneté, dans le contexte de nos sociétés occidentales, c'est interroger la relation entre numérique et démocratie. La « révolution numérique » a bouleversé l'accès à l'information et les modes de communication ; de ce fait, elle a développé une culture de l'échange et a priori de la liberté d'expression ; entre autre, a priori, le numérique, notamment internet, a démocratisé l'accès au savoir. La notion de culture implique l'idée d'un acquis nécessaire donc d'un travail qui conduit à la construction, plus ou moins complète, d'un savoir et de compétences. L'accès instantané à la connaissance n'est pas synonyme de savoir, lequel implique une appropriation de la connaissance, une mise en ordre et un questionnement. L'accès à la connaissance ne donne un moyen d'agir pour le citoyen que si ce dernier est capable de décrypter cette connaissance. Dès lors, selon quelles modalités construire une politique éducative qui aboutisse à la formation du citoyen du XXI^e siècle ? Qu'est-ce que la liberté d'expression dans un contexte 3.0 ? Comment garantir l'accès aux données publiques tout en garantissant les droits fondamentaux ? Comment les différents outils mis à la disposition du citoyen ouvrent de nouvelles opportunités pour impliquer davantage le citoyen dans le processus de décision ?